Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 056-215600750-20260410-2026072-DE

Guer
Ville et Nature

République Française
Département - Morbihan

Délibérations de la Ville de Guer
Séance du 10/04/2026

L'an 2026 et le 10 Avril à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Ville de GUER, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Paul RODRIGUEZ, Maire.

Date de la convocation : 03/04/2026

Nombre de membres : 29

PRESENTS : Mmes : AUGÉ Diavie Ursula, BRIQUET Virginie, COUPEZ Marie-Laure, GRU Nathalie, HERBERT Caroline, HERVOT Noëmie, HOUSSIN Yvette, JOUEN Brigitte, LEVASSEUR Frédérique, MÉTAYER Cassandre, PIEL Mickaëlle, PIHÉRY Nicole, PLUMIER Julie, MM : ANDRE Mathieu, BLANDIN Jean-Yves, CARLETTO René, COWET Vincent, GERNO Anthony, GILLES Emmanuel, JOLY Matthieu, LE GOUIC Jean-Pol, POIRIER Christophe, QUESNEL Maxime, RENIMEL Pascal, RODRIGUEZ Paul, SARAZIN Claude

ABSENT(S) : Absent(s) ayant donné procuration : Mme RITLENG Sandra à M QUESNEL Maxime, MM : COLLÉAUX David à MME MÉTAYER Cassandre, ORHAN Jean-Claude à M RODRIGUEZ Paul
Secrétaire de Séance : Yvette HOUSSIN

26. **2026 -072 3.1_ ACQUISITION PARTIELLE DE LA PARCELLE AC 505 SISE RUE SAINT THOMAS - MEDIATHEQUE - RESERVE FONCIERE**

Considérant :

- Le besoin de réserve foncière dans le cadre de l'aménagement extérieur de la médiathèque
- Les échanges récents avec le propriétaire de la parcelle AC 505

Le Conseil municipal décide :

2. **D'approuver** la proposition d'acquisition d'une partie de la parcelle AC 505, sise Rue Saint Thomas, à hauteur de 15 €/m², soit un montant approximatif global de 4 050 € pour une superficie d'environ 270 m².
3. **De décider** que la commune prendra en charge les frais de bornage et de notaire relatifs à cette acquisition.
4. **De mandater** M. le Maire, ou son représentant, pour signer toutes les pièces nécessaires à l'acquisition de cette partie de parcelle et pour engager les démarches administratives nécessaires à la réalisation de cette transaction.

Le secrétaire de séance

Yvette HOUSSIN

Pour exécution,
Le Maire,

MAIRIE DE GUER 56380 (Morbihan)

Paul RODRIGUEZ

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 056-215600750-20260410-2026072-DE



DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL, Favorable : A l'unanimité (pour : 29 contre : 0 abstention : 0)

Le secrétaire de séance

Yvette HOUSSIN

Pour exécution,
Le Maire,

Paul RODRIGUEZ

MAIRIE DE GUER 56380 (Morbihan)